

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 3 juillet 2018 à compter de 19h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette - Mairesse

M. Jacques Rodgers – Conseiller

M. Gilles Richard – Conseiller

M. Éric Bélanger – Conseiller

Absences motivées

La conseillère Christiane Cyr, la conseillère Julie Paiement et la conseillère Audrey Robitaille.

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général par intérim, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Quelques citoyens (4) assistent à la rencontre.

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 19h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance ordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 **Conseil et personnel municipaux**

110-01 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018

110-02 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018

110-03 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement sur le code d'éthique et déontologie

- 110-04 Présentation d'un projet de règlement par la même personne qui a donné l'avis de motion
- 110-05 Changement de date – Séance août 2018

130 Gestion financière et administrative

- 130-01 Présentation et adoption des comptes payés de juin 2018
- 130-02 Présentation et adoption des comptes dus de juin 2018
- 130-03 Présentation et adoption des salaires payés de juin 2018
- 130-04 Appui à la municipalité de Déléage
- 130-05 Association Pulmonaire du Québec
- 130-06 Annulation d'intérêt
- 130-07 Acceptation et signature de la convention collective
- 130-08 Embauche d'un directeur général, greffier, secrétaire-trésorier

300 – TRANSPORT

- 300-01 Remplacement de ponceau – Chemin Lamoureux
- 300-02 Recommandation de noms de chemin
- 300-03 Balai – Chemin Quatre-Pattes

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 500-01 Déménagement du réservoir à eau

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01 Évaluation de terrain – Mandat à Marc Céré
- 600-02 Avis de motion – Modifiant le règlement 030418-307 – Vente de garage

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 – Ajournement

Ajournement au 9 juillet à 16h (Soumission matériaux granulaires)



0-030718-565 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution

Adoptée à l'unanimité

0-030718-566 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018, soit adopté tel que rédigé par le directeur général intérimaire.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

0-030718- 567 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018, soit adopté tel que rédigé par le directeur général intérimaire.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION Projet de règlement sur le code d'éthique et déontologie

Un avis de motion est donné par **Éric Bélanger** conformément aux articles 8 à 13.1 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-568 Présentation d'un projet de règlement sur le code de d'éthique et déontologie

Un projet de règlement est déposé par **Éric Bélanger**, conformément aux articles 8 à 13.1 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-569 **Séances août 2018**

CONSIDÉRANT QU'UN changement est intervenu dans la liste des congés fériés, soit l'abolition du congé férié du 6 août ;

CONSIDÉRANT QUE sur la liste des dates de séances du conseil 2018, laquelle fut adoptée par résolution, la séance était prévue pour le mardi 7 août ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que la séance ordinaire aura lieu le lundi 6 août 2018.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-570 **Présentation et adoption des comptes payés de juin 2018**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes payés de juin 2018 soient adoptés, au montant de **56 513.70\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-571 **Présentation et adoption des comptes à payer de juin 2018**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les comptes dus de juin 2018 soient adoptés, au montant de **44 233.45\$**

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-572 **Présentation et adoption des salaires payés de juin 2018**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que les salaires payés de juin 2018 soient adoptés, au montant de **37 174.98\$**.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-573 Appui à la Municipalité de Déléage

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu d'appuyer la résolution #2018-06-CMD9870 de la municipalité de Déléage concernant les subventions dans le but de favoriser le développement.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-574 Association Pulmonaire

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que la municipalité de Grand-Remous témoigne son intérêt à la 12^e campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux en se procurant le matériel nécessaire

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-575 Annulation d'intérêts

CONSIDÉRANT QU'UNE transaction a eu lieu concernant le matricule 5468-48-6221 au montant de 65 700\$;

CONSIDÉRANT QUE des droits de mutation au montant de 407.00\$ sont exigibles suite à cette transaction ;

CONSIDÉRANT QUE la conjointe d'un des propriétaires certifie devant témoins n'avoir jamais reçu la facture au montant de 407.00\$ datée de mai 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE des intérêts au montant de 89.92\$ se sont accumulés sur cette facture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'annuler les intérêts au montant de 89.92\$, en considérant la raison invoquée par la conjointe d'un des propriétaires.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-576 Acceptation et signature de la convention collective

CONSIDÉRANT QUE la convention collective en vigueur à la municipalité de Grand-Remous est échue depuis le 31 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs rencontres de négociations ont eu lieu entre les deux parties durant les derniers mois ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties en sont venues à une entente acceptable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu d'accepter les termes de la convention collective en vigueur du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022, et d'autoriser la mairesse et le directeur général intérimaire à procéder à la signature de ladite convention au nom de l'employeur, la Municipalité de Grand-Remous.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-577 **Embauche directeur général secrétaire trésorier greffier**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général est vacant depuis le 14 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le poste intérimaire a été comblé le 7 mars 2017 jusqu'à ce jour ;

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont eu lieu entre le comité de personnel et M. Jean-Marie Gauthier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que M. Jean-Marie Gauthier soit nommé directeur général/secrétaire trésorier/greffier à compter du 3 juillet 2018, selon les modalités incluses dans l'entente discutée entre les deux parties et qui sera signée ultérieurement

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-578 **Remplacement de ponceau – Chemin Lamoureux**

CONSIDÉRANT QUE le ponceau du chemin Lamoureux doit obligatoirement être remplacé par un plus gros que celui actuel ;

CONSIDÉRANT QU'UNE estimation ainsi qu'un devis a été préparé par l'ingénieur Joël Lacroix du service de génie de la MRCVG ;

CONSIDÉRANT QUE pour se conformer à la loi des ingénieurs, le mandat de surveillance des travaux est confié à Joël Lacroix ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que les travaux de remplacement de ponceau sur le chemin Lamoureux soient réalisés en régie sous la surveillance de Joël Lacroix, ingénieur.

Également, les dépenses seront imputées au poste 02-320-521 et les honoraires au poste 02-320-411

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-579 **Recommandation – Noms de chemins**

Il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu que les noms de chemins suivants soient recommandés à la commission de toponymie du Québec pour le développement du projet Lavoie :

- Chemin des Perdrix
- Chemin du Mésange
- Chemin du Cardinal
- Chemin du Geai Bleu

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

O-030718-580 **Balai – Chemin Quatre-Pattes**

Il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu de terminer le balayage du chemin Quatre-Pattes, sur environ 1 Km, au coût de + - 500.\$

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Note au procès-verbal

Le point **500-01** est reporté à l'ajournement du 9 juillet 2018

O-030718-581 **Évaluation de terrain**

CONSIDÉRANT QU'UN promoteur est vraiment intéressé par l'achat d'un terrain appartenant à la municipalité sur les rives du réservoir Basketong ;

CONSIDÉRANT QU'UNE évaluation marchande est différente d'une évaluation municipale ;

CONSIDÉRANT QUE les élus désirent connaître la valeur marchande avant de prendre une décision ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Éric Bélanger** et résolu de mandater Marc Céré, évaluateur professionnel, d'évaluer ledit terrain, pour un montant d'honoraires de 700.\$, plus les taxes applicables.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE MOTION **Modification au règlement #030418-307 et # 191112-239**

Un avis de motion est donné par **Jacques Rodgers**, afin d'apporter des modifications aux règlements #030418-307 et #191112-239" Ventes de garages, autres ventes et Marché aux Puces"

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

030718-582 **Présentation d'un projet de modification du règlement**

Un projet de règlement est déposé par **Jacques Rodgers**, pour les modifications des règlements #030418-307 et #191112-239.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

Périodes de questions

Il y a eu deux (2) questions posées par les citoyens.

O-030718-583 Ajournement de la séance

Le conseiller, **Éric Bélanger**, propose et il est résolu que la séance soit ajournée au 9 juillet 2018 à 16h. Il est présentement 19h28 précis.

Adoptée à l'unanimité

**Jocelyne Lyrette
Mairesse**

**Jean-Marie Gauthier
Dir.gén. par intérim**

Je, Jocelyne Lyrette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

